

COMMUNIQUE DE L'UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE

ILS VEULENT TOUT DETRUIRE !

La déclaration du Président de la République est claire :

Sécurité sociale, retraites, régimes spéciaux, emploi, code du travail

Tout est lié et tout doit donc être «réformé» en même temps et le plus rapidement possible.

En matière de régimes spéciaux, il indique ne pas vouloir tout casser et surtout qu'il doit y avoir négociation. Mais n'impose-t-il pas immédiatement et à toutes les entreprises publiques nationalisées les 40 ans de cotisations et le calcul des retraites sur les 6 derniers mois ?

Ne se positionne-t-il pas surtout sur une énième attaque contre le régime général dont on sait pertinemment qu'elle conduira à un nouvel allongement de la durée de cotisations, ce qui en bout de course amènera tous les salariés à travailler jusqu'à 67 ans comme cela se profile à l'horizon en Allemagne ?

La casse des régimes spéciaux de retraite n'amènera aucun centime supplémentaire pour le régime général, ni aucune amélioration de ce dernier.

C'est pourquoi l'Union Départementale FO de Paris s'inscrit pleinement dans les résolutions du Congrès Confédéral de Lille et s'engage à les faire respecter y compris par la grève et la manifestation.

C'est bien l'objectif du retour aux 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, qui demeure notre revendication. Elle s'oppose aux contre-réformes de destruction des régimes spéciaux et du régime général.

Dorénavant, nous savons également que la politique de la santé conduite par le gouvernement sera celle en oeuvre aux Etats-Unis qui exclut chaque jour de plus en plus de personnes de tout système de soins ou de remboursement de la maladie.

C'est la mise en place des forfaits et des franchises médicales de plus en plus lourdes pour les malades. C'est le recours de plus en fort à l'assurance privée dans le domaine des soins et même et y compris dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

.../...

En réalité, c'est bien la volonté de mettre en place un système de soins à deux voire trois vitesses. C'est la décision d'éliminer de tous systèmes de soins ceux qui ne pourront pas payer.

N'est-ce pas INDIGNE de connaître cela aujourd'hui et de casser notre Sécurité sociale, basée sur le principe des ordonnances de 1945 et du salaire différé, qui s'oppose à l'instauration des franchises médicales et qui prend donc en charge le malade du début de la maladie jusqu'à la guérison.

N'est-il pas INDIGNE non plus que les exonérations des cotisations sociales dues par le patronat depuis des années conduisent à un manque à gagner de plus de 150 milliards pour la sécurité sociale et imposent toujours plus à ceux qui sont continuellement pressurés :

salariés – retraités – chômeurs

N'est-il pas INDIGNE que l'on poursuive la fermeture de lits, de services de postes d'infirmières et de médecins hospitaliers dans notre Région Ile-de-France conduisant à détruire encore plus l'accès à des soins de qualité.

N'est-il pas INDIGNE de vouloir casser les dispositifs de soutien et d'accompagnement des chômeurs qu'ils trouvaient dans le service public de l'emploi qu'étaient l'ANPE et UNEDIC, en mettant en concurrence le service public et le secteur privé, et surtout en renforçant les sanctions contre les chômeurs qui deviennent ainsi plus que des délinquants.

Décidément NON, nous ne sommes pas en accord avec une telle politique. Le Président de la République a évoqué la négociation. La CGT FO est prête à conduire celle-ci sur les revendications posées par les travailleurs et non sur les exigences présidentielles qui conduisent aujourd'hui à détruire les régimes spéciaux, le régime général, l'emploi, le code du Travail et la Sécurité sociale.

Comme le dit la CGT FO, nous devons prendre nos responsabilités. Nous les avons prises lors de la Commission exécutive de l'UD FO 75. Nous les confirmons après la déclaration du Président de la République :

Nos revendications sont celles du Congrès de Lille auquel participaient 3 000 militants et délégués de leurs syndicats.

Nous avons voté les résolutions. Cela nous permet de réaffirmer nos revendications :

 **pour l'augmentation générale des salaires,**

 **pour le maintien de la Sécurité sociale basée sur le principe des ordonnances de 45 et du salaire différé et donc contre l'instauration des franchises médicales.**

✍ pour l'objectif d'un retour aux 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, qui demeure notre revendication.

✍ pour l'obtention :

- d'une retraite à taux plein,
- de l'indexation des pensions sur les salaires,
- le retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé et du traitement brut indiciaire des 6 derniers mois dans le secteur public,
- pour la défense des régimes de retraite par répartition, du code des pensions civiles et militaires et des régimes spéciaux,
- pour le maintien de la séparation des fonctions des ordonnateurs et des comptables et donc contre la fusion impôts/Trésor,
- contre la fusion GDF/Suez ,
- pour le maintien intégral du droit de grève et de l'ensemble des garanties statutaires,
- pour la reconquête du statut dans les entreprises privées ou en voie de privatisation,
- pour l'abandon de la fusion ANPE/UNEDIC,
- pour le maintien des conventions collectives, des statuts et de l'intégralité du Code du Travail.

L'UD FO 75 appelle ses syndicats à débattre dès aujourd'hui dans les CE ou dans les assemblées de syndiqués, des positions et des revendications que nous posons.

Elle les appelle à se préparer au rassemblement du 3 octobre 2007 et à préparer d'ores et déjà l'action.

le 3 octobre 2007 à 14h30
salle Grande Croisat
Bourse centrale
3, rue du Château d'Eau - 75010 Paris

C'est le débat des assemblées de syndiqués élaborant les cahiers de revendications et la prise en compte des résolutions du congrès, qui permettront de préparer les conditions de cette action.

Paris, le 19 septembre 2007